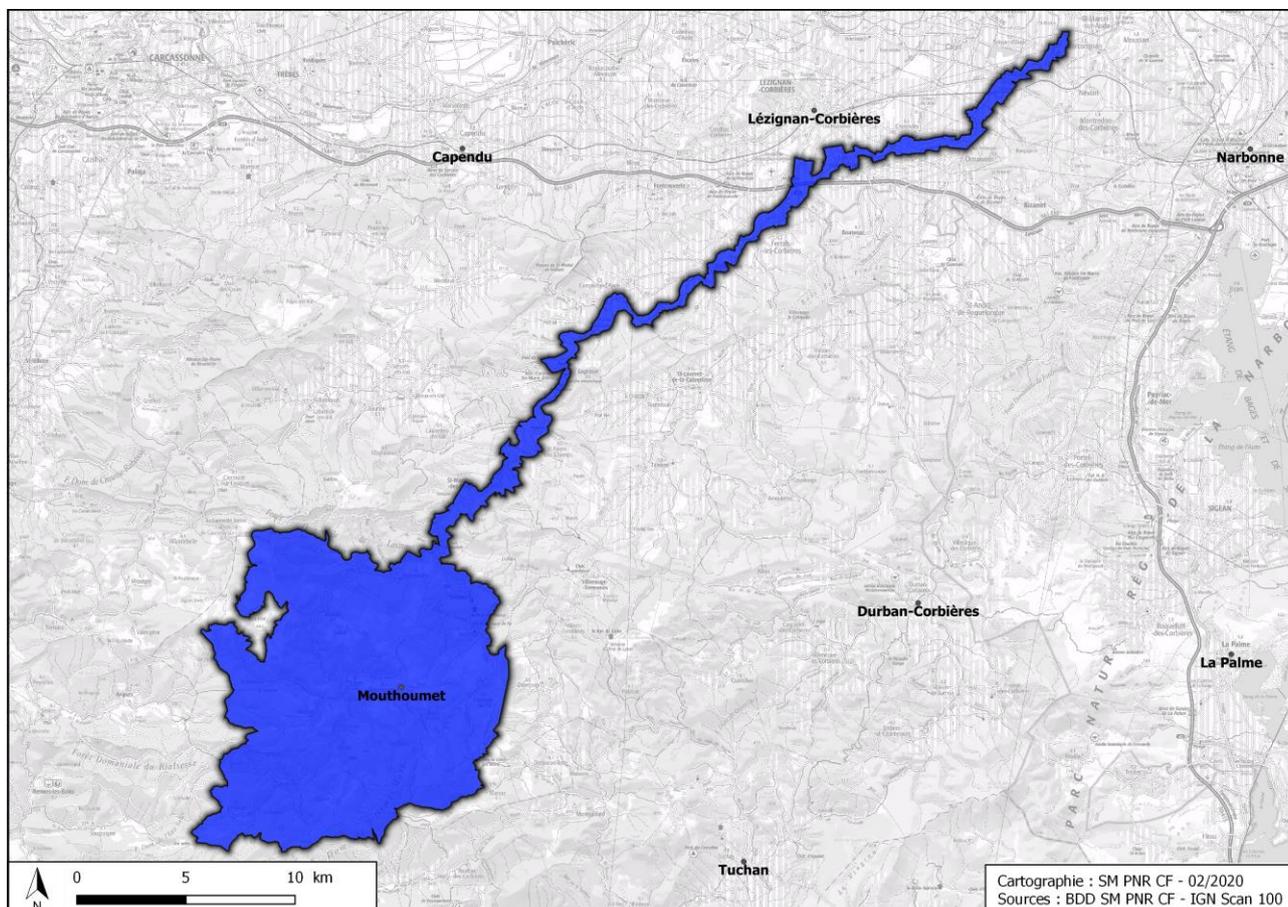


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR9112028



Site FR9101489

ZSC, arrêté de désignation datant du 22/12/2014

Département : Aude (11)

Surface du site : 17 438 ha

Animateur du site : Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR Corbières - Fenouillèdes

Description du site

Le site de la Vallée de l'Orbieu comprend la tête de bassin versant de l'Orbieu, puis accompagne celui-ci sur toute sa longueur jusqu'à sa confluence avec le fleuve Aude. Ce site s'étend sur 55 km de long pour 14 km au plus large. L'amplitude du relief est importante puisqu'il s'étale de 20 à 910 m d'altitude.

L'allure générale du site met en évidence deux entités distinctes :

- La partie amont du site avec un relief accusé, une large surface, une économie principalement basée sur l'élevage, et une problématique centrée sur la fermeture des milieux d'une part, et la gestion des cours d'eau d'autre part. En effet, le Massif de Mouthoumet qui constitue le cœur de cette tête de bassin versant était il y a encore peu fortement marqué par l'agriculture et l'élevage. Les paysages traduisaient bien cette activité agropastorale qui s'est maintenue sur plusieurs siècles et qui entretenait ainsi des habitats semi-naturels. Ces habitats, par la gestion qui en était faite, abritaient une grande richesse faunistique et floristique. Aujourd'hui, ce secteur souffre d'une fermeture des milieux entraînant un appauvrissement au sein de la mosaïque des habitats.
- La partie aval du site qui se « cantonne » à la ripisylve de l'Orbieu, au sein d'un territoire de plaine, principalement occupé par la viticulture. La problématique de la protection des cours d'eau paraît donc essentielle sur cette partie à la vue de ce périmètre centré sur l'Orbieu.

Les habitats naturels d'intérêt communautaire présentes (par ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Enjeu	Menaces principales
Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	4090	10,13 ha	Moyen	Très Fort (11/14)	Abandon pastoral. Piétinement et abrutissement important Envahissement du Buis Aménagements anciens (piste, vigie DFCI...). Infrastructures d'énergie nouvelle (éoliennes, parcs photovoltaïques). Véhicules motorisés.
Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun	91E0	83,67 ha	Assez Bon (3/4)	Très Fort (11/14)	Altération de la dynamique hydraulique du cours d'eau
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	6210-6	615,74	Moyen	Très Fort (10/14)	Abandon pastoral ou de diminution de l'intensité du pâturage. Fermeture du milieu et Embroussaillage par les ligneux. Pâturage intensif. Infrastructures d'énergie nouvelle (éoliennes, parcs photovoltaïques).
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	100,6	Bon	Très Fort (10/14)	Exploitations de carrières ou la pratique mal gérée de la varappe.
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	Inconnu	Bon	Très Fort (10/14)	Spéléologie mal encadrée pourrait être un facteur perturbant (chiroptères) voire destructeur (concrétions). Rejets domestiques, agricoles ou industriels, les pollutions accidentelles, l'utilisation excessive d'intrants chimiques dans les cultures.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Enjeu	Menaces principales
Sources pétrifiantes avec formation de travertins	7220	3,75 km linéaire	Moyen (2/4)	Très Fort (9/14)	La pollution de la nappe supérieure. Modification du régime hydrique.
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (...)	6510	210 ha	Excellent	Très Fort (9/14)t	Abandon de la fauche. Fermeture du milieu. Modification des pratiques (fertilisation importante, pâturage plus intensif avec chargement fort...) et de l'affectation de la parcelle (mise en culture, pâturage).
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92AO	490.15 ha	Moyen (2/4)	Fort (8/14)	Altération de la dynamique hydraulique du cours d'eau.
Hêtraies calcicoles médio-européennes des <i>Cephalanthero-Fagion</i>	9150	891,30	Assez Bon (3/4)	Fort (8/14)	Gestion sylvicole inadaptée
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	Inconnu	Assez Bon (3/4)	Fort (7/14)	Incendies. Exploitations intensives.
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> (...)	5110	347,84 ha	Très Bon	Fort (7/14)	Sur les pelouses xérophiles, envahissement lent par la chênaie pubescente. Pâturage de printemps. Ecobuage.
Landes sèches européennes	4030	2,94 ha	Inconnu	Modéré (6/14)	Abandon pastoral ou de diminution de l'intensité du pâturage. Fermeture du milieu et l'embroussaillage par les ligneux hauts. Infrastructures d'énergie nouvelle (éoliennes, parcs photovoltaïques).
Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun	5130	7,53	Excellent	Modéré (6/14)	Fermeture du milieu et l'embroussaillage par les ligneux hauts. Infrastructures d'énergie nouvelle (éoliennes, parcs photovoltaïques).
Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	9120	2,48 ha	Assez Bon (3/4)	Modéré (5/14)	Gestion sylvicole inadaptée
Rivières permanentes méditerranéennes des <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés	3280	39,17 ha	Moyen (2/4)	Faible (4/14)	Modification de la dynamique naturelle du cours d'eau.
Rivières intermittentes méditerranéennes des <i>Paspalo-Agrostidion</i>	3290	324,2 km linéaire	Bon (3/4)	Faible (4/14)	Modification de la nature même du cours d'eau (qualité de l'eau, éclaircissement, profondeur, débit, apport de sédiment, ...).

Les espèces d'intérêt communautaire présentes (par ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Enjeux	Menaces principales
Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	1138	/	Bon	Très fort (11/14)	Pollution des cours d'eau, Extractions de granulats en lit mineur, dégradation générale des habitats, multiplication des obstacles à la migration, prédation des juvéniles par des truites issues de lâchés
Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes pallipes</i>)	1092	/	Bon	Très Fort (11/14)	Dégradation de la qualité de l'eau, altération des habitats, assèchement des petits cours d'eau et réchauffement estival, propagation d'espèces envahissantes, hybridation génétique, cloisonnement des populations par les obstacles sur le cours d'eau
Minioptère de Schreibers (<i>Minioptère schreibersii</i>)	1310	/	Mauvais	Très Fort (10/14)	Dérangement des colonies ou disparition des gîtes de reproduction, fréquentation des gîtes pendant l'hibernation, intoxication, mortalité liée au trafic routier, modification des paysages, fermeture des milieux,
Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	1036	/	Assez Bon	Très Fort (9/14)	Rejets d'eaux usées et pollution. Déboisement et rectification des berges. Captages d'eau. Espèces invasives. Aménagement, artificialisation des cours d'eau. Surfréquentation touristique estivale.
Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	1307	/	Mauvais	Fort (8/14)	Dérangement d'origine humaine des colonies de reproduction. Destruction ou obturation de mines abandonnées. Collision. Intoxication. Raréfaction des ressources Fragmentation du paysage. Destruction des linéaires arborés. Etalement urbain.
Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>)	1316	/	Inconnu	Fort (8/14)	Dérangement. Intoxication des animaux. Raréfaction des ressources. Destruction des linéaires arborés.
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophe euryale</i>)	1305	/	Bon	Fort (8/14)	Dérangement des colonies ou disparition des gîtes de reproduction, disparition ou dégradation des gîtes souterrains, intoxication des animaux par les pesticides, homogénéisation des paysages

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Enjeux	Menaces principales
Toxostome / Sofie (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	1126	/	Bon	Fort (8/14)	Pollution chimique et organique (rejets des effluents, décharges sauvages, etc.) Perturbation du régime des cours d'eau Perturbation biologique du cours d'eau (repeuplement piscicole excessif), Assèchement des petits cours d'eau et réchauffement estival Développement du couvert végétal, Colmatage du lit par les concrétions de tuf.
Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	1044	/	Mauvais	Fort (7/14)	Curage et canalisation des fossés et cours d'eau, drainage et abaissement des nappes phréatiques, sur-pâturage et piétinement du bétail
Gomphe de graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)	1046	/	Assez Bon	Fort (7/14)	Rectification des berges avec déboisement ; Rejets d'eaux usées, pollution et eutrophisation ; Aménagement, artificialisation des cours d'eau ; Captages d'eau ; Espèces invasives.
Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>)	1087	/	Inconnu	Modéré (6/14)	Gestion de la hêtraie, de ses arbres morts et des traitements potentiellement utilisés.
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041	/	Assez bon	Modéré (6/14)	Destruction ou dégradation de la ripisylve Pollution et eutrophisation Embranchement fermant complètement le cours d'eau Assèchement estival Aménagements lourds
Petit rhinolophe (<i>Rhinolophe hipposideros</i>)	1303	/	Mauvais	Modéré (5/14)	Dérangement des colonies ou disparition des gîtes de reproduction, fréquentation des gîtes pendant l'hibernation, intoxication par accumulation des produits chimiques, augmentation du trafic routier, homogénéisation des paysages, raréfaction des gîtes de reproduction, fermeture des sites souterrains
Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	1078	/	Inconnu	Modéré (5/14)	Aucune
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	1321	/	Inconnu	Modéré (5/14)	Dérangement Intoxication. Raréfaction des ressources. Collision. Fragmentation du paysage. Destruction des linéaires arborés.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Enjeux	Menaces principales
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	/	Bon	Modéré (5/14)	Dérangement des colonies ou disparition des gîtes de reproduction, fréquentation des gîtes pendant l'hibernation, intoxication, modification des paysages, fermeture des milieux, destruction de la ripisylve.
<i>Grand Rhinolophe</i> (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	/	Mauvais	Faible (4/14)	Dérangement des colonies ou disparition des gîtes de reproduction, fréquentation des gîtes pendant l'hibernation, intoxication, modification des paysages, fermeture des milieux, destruction de la ripisylve.
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1308		Mauvais	Faible (4/14)	Intoxication. Raréfaction des ressources. Collision. Destruction des linéaires arborés. Abandon du pastoralisme. Intensification de la sylviculture.
Lucane Cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083	/	Inconnu	Inconnu	Plantation de résineux. Sylviculture, peu propice au maintien des arbres sénescents nécessaires à l'espèce.
Desman des pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>)	1301	/	Moyen	Inconnu	Pollution Tarisement de sources et la diminution des débits) Populations de salmonidés exogènes. Sel épandu sur les routes Prédation (Chats domestiques, vison) Colmatage des berges
Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	1355	/	Inconnu	Inconnu	Destruction des habitats aquatiques, Pollution chimique et organique Perturbation biologique du cours d'eau due à un repeuplement piscicole excessif Tarisement de sources Collisions

Principaux objectifs et enjeux sur le site

Objectifs principaux	Espèce(s) visée(s)	Exemple de mesures de gestion
Préservation et amélioration de la qualité de l'eau	Ecrevisse à pattes blanches, Desman, Barbeau méridional, Toxostome, Agrion, Loutre, Cordulie à corps fin, Gomphe de graslin, Cordulie splendide Mares temporaires, sources, habitats de rivière, habitats de ripisylve	Encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau. Maintenir ou restaurer le caractère naturel des écoulements et la dynamique de crue indispensable à l'existence de certains habitats de rivière.
Ouverture et entretien des milieux pastoraux	Chiroptères Pelouses, prairies, landes sèches et à genêt épineux, juniperaies et buxaiés	Maintenir une agriculture et des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques. Adapter les pratiques de fauche sur les habitats d'intérêt communautaire herbacés. Poursuivre et améliorer la gestion pastorale et mesurer ses effets sur la conservation des habitats.
Préserver et améliorer les potentialités d'accueil des espèces.	Habitats forestiers (hêtraies, chênaie) pour les insectes saproxylophages Grottes Chiroptères	Mener une gestion optimale des milieux forestiers. Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels ou artificiels des chiroptères.
Gestion de la ripisylve	Chiroptères, Agrion de Mercure, Desman, Barbeau (Loutre et Cordulie) Habitats rivulaires et de rivières	Restauration de la ripisylve. Maintenir ou restaurer la variété de végétation des berges et de la ripisylve.
Maintien de la diversité des habitats	Chiroptères Landes, forêts, habitats de falaise, habitats rivulaires	Maintenir la diversité des prairies. Conserver la diversité de la mosaïque bocagère. Prendre en compte les embâcles comme élément des habitats naturels.
Limitation de l'impact des espèces exogènes	Ecrevisse à pattes blanches, Desman, Barbeau, Toxostome Habitats rivulaires et de rivière	Empêcher l'implantation et la colonisation d'espèces opportunistes. Permettre la réinstallation d'habitats naturels d'intérêt communautaire en lieu et place de milieux dégradés.
Limitation des pollutions chimiques ou organiques	Chiroptères, Ecrevisse à pattes blanches, Desman, Barbeau méridional, Toxostome, Agrion, Rosalie (Loutre, Cordulie à corps fin, Lucane et Capricorne) Habitats de rivières	Inciter les agriculteurs à raisonner l'utilisation de produits phytosanitaires susceptibles de nuire à la faune patrimoniale. Mettre en place une agriculture biologique. Faire connaître et employer les alternatives aux traitements chimiques. Réduire voire supprimer l'utilisation des traitements sanitaires nuisibles aux insectes coprophages. Maintenir la biodiversité de la plaine viticole.
Amélioration des connaissances scientifiques	Tous	Améliorer les connaissances scientifiques. Mettre en place et pérenniser les outils d'évaluation de la qualité des milieux et de l'état de conservation des populations et des habitats.

Objectifs principaux	Espèce(s) visée(s)	Exemple de mesures de gestion
Information du grand public à la richesse du site	Tous	<p>Mener une gestion des espaces publics (et privés) cohérente avec les objectifs du DOCOB.</p> <p>Former les agents, techniciens sur les pratiques favorables aux habitats et espèces.</p> <p>Collaborer avec les structures animatrices des politiques territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la compatibilité des documents de planification et d'orientations avec le DOCOB (PLU, PPRI, ...); - S'assurer de la prise en compte des habitats et espèces dans les programmes de travaux et d'aménagement; - Promouvoir une orientation des politiques territoriales vers une gestion intégrée de la biodiversité à l'échelle du site.
Vie du site	Tous	<p>Animation et suivi de l'ensemble des actions du DOCOB.</p> <p>Mise en œuvre des Contrats Natura 2000, MAE et charte Natura 2000.</p> <p>Coordination d'actions avec les sites Natura 2000 à proximité ou en lien fonctionnel avec le site (C.Occidentales, Hautes-Corbières, Vallée du Torgan, Grotte de Lavalette).</p>

Pour en savoir plus :

Contact : Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes
14 rue de la gare
11330 MOUTHOMET
04.68.42.77.02 (antenne de Mouthoumet)
04.68.33.99.80 (siège du PNR à Tuchan)
Natura2000@corbieres-fenouilledes.fr

Sources d'information :

Site du MTES : www.developpement-durable.gouv.fr
Site de la DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
Site de la DDT : <http://www.aude.gouv.fr/>
Site de l'animateur: <http://corbieres.n2000.fr/>: